



Une information a circulé sur la toile, laissant croire que ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Joseph Le, veut contraindre le vaccin aux agents publics émergeant dans les caisses de l'Etat.

Verdict : Faux !

Dans une mise au point publiée conjointement avec son homologue de la Santé Publique, Malachie Manaouda le jeudi 21 octobre 2021, le Ministre Joseph Le, indique avoir plutôt usé de persuasion et non de coercition dans un communiqué qu'il a conjointement.

Voici l'intégralité de la mise au point de Joseph Le :

MISE AU POINT RELATIVE A LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES AGENTS PUBLICS CONTRE LE COVID-19

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

Mesdames et Messieurs,

Chers Fonctionnaires et Agents de l'Etat du Cameroun,

Je m'adresse à vous, en ma qualité de Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

En effet, des informations publiées et abondamment relayées dans les réseaux sociaux, par certaines corporations syndicales, font état de ce que la campagne de vaccination que mon collègue le MINSANTE et moi-même, allons lancer dans les prochains jours, rendrait l'administration du vaccin anti-COVID obligatoire à l'égard des agents publics en service et de ceux ayant été admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Ce n'est pas vrai !

Nous tenons à préciser qu'il n'a jamais été question d'obliger les personnels de l'Etat à se faire vacciner.

PERSUADER, OUI !!!

OBLIGER, NON (PAS ENCORE)!!!

Notre démarche, qui se veut essentiellement persuasive, procède des hautes instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, relatives à la stratégie de riposte contre la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans notre pays.

C'est dès lors en application de ces directives que le Ministre de la Santé Publique et le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, ont proposé, comme action de pointe, l'intensification de la campagne de vaccination sur le territoire national, à l'intention de tous les personnels qui émargent dans le budget de l'Etat.

Il s'agit, non pas de vous contraindre à vous faire vacciner, mais davantage de vous sensibiliser, de vous persuader, en vous présentant les bienfaits de cet acte salvateur, qui ne contraint nullement les agents publics à se soumettre à la vaccination, mais à les y exhorter dans l'intérêt de leur bien-être et celui de la société dans sa globalité.

Mesdames et Messieurs les Fonctionnaires et Agents de l'Etat,

Comme nous, vous avez certainement constaté la résurgence de cette terrible maladie, et notamment de sa variante Delta, qui est plus virulente et donc fait de nombreux morts parmi les nôtres.

A qui le tour, dans les prochaines minutes, dans les prochaines heures ou dans les prochains jours?

Peut-être vous ou un être qui vous est très cher ou très proche: votre épouse, votre mari, votre enfant !

Hélas, c'est le drame que beaucoup de familles visent ces derniers temps !!!

C'est pourquoi l'Etat du Cameroun, dans le cadre des ses missions régaliennes, entend, non seulement encourager les agents publics, mais aussi leur faciliter l'accès à cette offre de soins de santé que le Gouvernement met gratuitement à leur disposition, conformément aux hautes instructions du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA.

A cet effet, nous allons rapprocher les équipes de vaccination de vos administrations d'appartenance ou de vos aires géographiques de résidence.

Au demeurant, la préservation de la santé des personnels au service de l'Etat, est autant une préoccupation majeure qu'un devoir pour les pouvoirs publics.

Aussi, devons-nous, nous assurer de ce que le milieu professionnel n'est pas un lieu de propagation du virus, mais un cadre d'épanouissement professionnel et de promotion de la santé pour tous.

Mesdames et Messieurs,

Chers Agents publics.

En l'état actuel, la vaccination est la meilleure offre de choix pour nous prémunir des attaques fulgurantes de cette terrible pandémie.

Elle procure à la fois, sécurité et protection, indispensables à l'exercice de nos activités comme agents publics et à la préservation de la vie de nos retraités.

Aussi, au nom du Gouvernement, j'en appelle à la conscience de tous les Camerounais en général, et des agents publics en particulier, pour que TOUS, nous puissions adhérer à cette option de vaccination contre le coronavirus.

C'est bien le vaccin qui nous présente de meilleures chances de rallonge de notre espérance de vie.

C'est alors que, tous vaccinés, nous serons FORTS et nous pourrons travailler sans risque de nous mettre réciproquement en danger, par une quelconque contamination.

C'est pourquoi, je vous invite tous, agents publics en service ou retraités, à bien vouloir vous rapprocher des Unités de Vaccination qui seront déployées dans les services centraux des ministères et dans les services déconcentrés, du 05 au 30 novembre 2021.

TOUS A LA VACCINATION POUR UNE IMMUNITE COLLECTIVE ET POUR UN SERVICE PUBLIC SANS RISQUE ET SANS COVID !
